



Insertion du salarié dans l'entreprise

Objectif général du module :

Identifier le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité professionnelle pour pouvoir prendre des décisions raisonnées dans ses choix.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module, préparant à la capacité CG3 du référentiel de certification, a pour finalité de favoriser l'insertion de l'apprenant dans le monde du travail. Il doit permettre d'acquérir des repères juridiques et sociaux liés au monde du travail, d'identifier les droits et obligations liés à une situation de travail et de préparer l'insertion professionnelle.

Les expériences dans l'établissement permettent d'initier une réflexion sur les droits et les devoirs des personnes qui seront précisées et développées dans l'exercice de l'activité professionnelle dans l'entreprise. Il s'agit, à partir de situations concrètes, de visites en entreprise en partenariat avec les techniciens, d'appréhender le cadre de l'exercice de l'activité professionnelle pour pouvoir, à terme, y agir de façon responsable. Les objectifs 1 à 3 permettent ainsi d'acquérir des règles de base du droit du travail dans un contexte économique et professionnel. Les objectifs 4 et 5 permettent de réinvestir ces acquis pour se préparer à l'insertion professionnelle et analyser un poste de travail particulier. Cette analyse peut se construire tout au long du parcours de formation à partir de recherches documentaires complémentaires aux observations de terrain.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier les règles de fonctionnement d'une structure
- ▶ Objectif 2- Caractériser les entreprises pourvoyeuses d'emplois
- ▶ Objectif 3- Repérer les éléments du contrat de travail et identifier les éléments du salaire
- ▶ Objectif 4- Se projeter dans le monde du travail
- ▶ Objectif 5- Identifier les caractéristiques d'un emploi de l'entreprise

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Identifier les règles de fonctionnement d'une structure**

- 1.1- Identifier les différents acteurs de la structure
- 1.2- Intégrer le cadre et les règles en situation professionnelle
- 1.3- Se préparer à la période de formation en milieu professionnel

► **Objectif 2 : Caractériser les entreprises pourvoyeuses d'emplois**

- 2.1- Identifier les différentes formes d'entreprises ou d'organismes
- 2.2- Identifier les acteurs de l'entreprise
- 2.3- Identifier les partenaires extérieurs de l'entreprise

► **Objectif 3 : Repérer les éléments du contrat de travail et identifier les éléments du salaire**

- 3.1- Identifier les éléments clés du contrat de travail
- 3.2- Différencier les différents types de contrat de travail
- 3.3- Repérer les conséquences du contrat de travail
- 3.4- Identifier les éléments du salaire et les repérer sur le bulletin de paie

► **Objectif 4 : Se projeter dans le monde du travail**

- 4.1- Identifier les sources d'information pour trouver un emploi
- 4.2- Identifier les éléments clés d'une fiche de poste et/ou d'une offre d'emploi
- 4.3- Se préparer à répondre à une offre d'emploi

► **Objectif 5 : Identifier les caractéristiques d'un emploi de l'entreprise**

- 5.1- Décrire le contexte de l'entreprise
- 5.2- Identifier les fonctions et attributions
- 5.3- Repérer les atouts et les contraintes du poste
- 5.4- Identifier les obligations et les droits du salarié dans le poste
- 5.5- Décrire les compétences requises
- 5.6- Déterminer les compétences à développer : formation et évolution de carrière
- 5.7- Prendre en compte les préoccupations liées au développement durable dans son activité

MIP2

Maintenance des matériels

Objectif général du module :

Effectuer des opérations de maintenance des matériels liées aux travaux paysagers dans une perspective de durabilité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module professionnel lié aux matériels a pour finalité la maintenance conditionnelle de premier niveau, à partir de consignes, jusqu'à une certaine autonomie, des matériels et installations dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Il doit permettre, à l'apprenant :

- d'expliquer une action demandée à partir de ses connaissances sur l'utilisation, la maintenance en sécurité des matériels,
- d'assurer la maintenance conditionnelle, à partir de consignes, des matériels en sécurité et dans le respect des critères de durabilité.

Les matériels sont ceux liés au secteur d'activité concerné et aux supports choisis. Il convient donc de se rapprocher des autres disciplines techniques pour choisir les différents supports d'étude.

L'ordre des objectifs dans ce module n'est en aucun cas celui à suivre dans une progression. C'est à l'enseignant de les combiner dans une logique pédagogique adaptée aux apprenants et aux contextes. De même, c'est à l'enseignant de déterminer sur quels objectifs il doit davantage insister en fonction des contextes (établissement, apprenants, contexte professionnel local...) en gardant à l'esprit que le CAP agricole est un diplôme qui a pour principale vocation l'insertion professionnelle.

Objectifs du module

- Objectif 1- Acquérir des bases technologiques et réglementaires afin de pouvoir mettre en œuvre les matériels et assurer leur maintenance en sécurité
- Objectif 2- Acquérir expérimentalement des repères scientifiques nécessaires à la réalisation des opérations de maintenance
- Objectif 3- Participer aux travaux de maintenance conditionnelle des matériels

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Acquérir des bases technologiques et réglementaires afin de pouvoir mettre en œuvre les matériels et assurer leur maintenance en sécurité**

1.1- Identifier les matériels et leurs composants associés afin d'en comprendre le fonctionnement dans le but de satisfaire au besoin en sécurité à partir de consignes

1.1.1- Identifier les différents matériels relatifs au domaine des aménagements paysagers en y associant leur(s) caractéristique(s), rôle(s), préconisations d'emploi en sécurité et les points de maintenance

1.1.2- Présenter le fonctionnement des moteurs 4 temps

1.1.3- Identifier les différents organes et accessoires d'un moteur 2 temps en y associant leur(s) rôle(s) et les points de maintenance

1.1.4- Présenter succinctement le fonctionnement des moteurs utilisant une énergie électrique

1.1.5- Localiser les différents sous-ensembles d'un matériel permettant son fonctionnement en identifiant les points de maintenance

1.2 Se former à la sécurité afin d'assurer les tâches demandées en préservant son intégrité, celles des autres et celles des installations

1.2.1- Repérer sur un matériel, une installation et dans un bâtiment les points de dangerosité et les moyens pour prévenir les risques

1.2.2- Identifier les EPI (Equipements de Protection Individuels), les EPC (Equipements de Protection Collectifs) et les règles et préconisations d'usage

1.2.3- Participer à des actions de formation

► **Objectif 2 : Acquérir expérimentalement des repères scientifiques nécessaires à la réalisation des opérations de maintenance**

2.1- Aborder des notions d'électricité en relation avec l'activité professionnelle

2.1.1- Décrire les modes de production de l'énergie électrique en s'appuyant sur des dispositifs expérimentaux

2.1.2- Différencier le courant électrique continu du courant alternatif

2.1.3- Identifier les grandeurs électriques caractéristiques des matériels électriques utilisés dans l'activité professionnelle

2.1.4- Aborder les principes de fonctionnement du moteur électrique et du système d'allumage utilisé dans le domaine professionnel

2.1.5- Comparer les différents types de batteries alimentant les matériels utilisés dans le domaine professionnel

2.2- Présenter des grandeurs caractéristiques des circuits hydrauliques en relation avec l'activité professionnelle

2.2.1- Acquérir les notions de débit et de pression d'un liquide

2.2.2- Mesurer un débit et une pression

2.2.3- Montrer l'influence de la variation du diamètre d'une portion de circuit sur le débit et la pression d'un liquide

► **Objectif 3 : Participer aux travaux de maintenance conditionnelle des matériels**

3.1- Se repérer dans un atelier

3.1.1- Identifier les sources de danger ainsi que les moyens de prévention et d'intervention associés

3.1.2- S'approprier l'espace en repérant la place de chaque outil, outillage participant à la maintenance en identifiant leur(s) rôle(s) et leur(s) préconisation(s) d'usage

3.1.3- Assurer l'approvisionnement et le stockage des consommables et des fournitures

3.1.4- Participer à la collecte et à l'élimination raisonnée des déchets

3.2 Se former au travail des métaux et plus généralement aux opérations de maintenance simples

3.2.1- Réaliser des pièces simples en utilisant les outils de base de travail des métaux

3.2.2- Utiliser un poste à souder à l'arc

3.3 Réaliser les opérations de maintenance conditionnelle en relation avec l'activité

3.3.1- Rendre compte à l'oral et/ou par écrit du travail réalisé et des difficultés rencontrées

3.3.2- Prendre en charge un matériel

3.3.3- Détecter un dysfonctionnement ou une panne à venir

3.3.4- Répondre à une consigne de maintenance en allant chercher des informations dans les documentations techniques correspondantes et en réalisant le travail demandé

3.3.5- Assurer le rendement optimum des outils de coupes

3.3.6- Remiser le matériel en assurant sa pérennité

MIP3

Mise en place d'aménagements paysagers

Objectif général du module :

A partir de consignes, mettre en œuvre les opérations techniques relatives à la réalisation de travaux d'aménagements paysagers en toute sécurité.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module est centré sur l'acquisition de compétences professionnelles permettant de réaliser différents types de travaux propres aux aménagements paysagers. Il permet d'aborder la participation aux chantiers d'aménagements paysagers, jardins ou espaces naturels, de reconnaître les opérations techniques, et de faire acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la réalisation des opérations techniques.

La mise en œuvre de l'enseignement de ce module s'appuie sur les différents aspects du métier : réalisation des travaux de préparation du sol, plantation de végétaux et réalisation d'ouvrages paysagers (circulations, dallages, murets, gabions, tressage, mobiliers et menuiseries paysagers, ...). Les différents types de travaux sont adaptés au territoire et prennent en compte les attentes sociétales en termes d'économie d'eau, de réglementation environnementale et de transition agro-écologique. Chaque établissement en fonction du territoire, développe un enseignement adapté à son contexte.

Le module est conduit à partir de situations pratiques et de mises en situations professionnelles. Les enseignements doivent être adossés à des situations concrètes (travaux pratiques, travaux dirigés, visites, chantiers écoles). Les situations d'étude devront privilégier un contexte professionnel pour permettre des observations et des activités pratiques variées. Le site de l'établissement, parc ou exploitation agricole, constitue un support privilégié pour l'enseignement de ce module.

La mise en œuvre de l'enseignement de ce module intègre les notions abordées en biologie-écologie (connaissance du végétal, physiologie), en physique-chimie (entités chimiques), en mathématiques (représentations et calculs géométriques : périmètres, surfaces, volumes, ...), en sciences et techniques des équipements (connaissance du matériel, des équipements et des outils).

Plus ou moins polyvalent selon la diversité des activités qui lui sont confiées, l'élève doit savoir s'adapter à des conditions d'exercices variées, organiser son poste de travail, développer de l'autonomie, réaliser son travail en respectant les règles de sécurité, la législation et l'environnement. Il doit pouvoir en rendre compte.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Replacer les activités d'aménagement dans un contexte agro-écologique
- ▶ Objectif 2- Réaliser en sécurité, à partir de consignes, des opérations de mise en place de végétaux
- ▶ Objectif 3- Mettre en œuvre en sécurité, à partir de consignes, des réalisations paysagères

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► Objectif 1 : Replacer les activités d'aménagement dans un contexte agro-écologique

1.1- Identifier les composantes pédoclimatiques et biologiques du site

1.1.1- Identifier les composantes biologiques et leurs interactions

1.1.2- Identifier les composantes organiques et physico-chimiques du sol

1.1.3- Caractériser les éléments du climat

1.2- Connaître le végétal utilisé et ses conditions de plantation

1.2.1- Reconnaître les principales espèces végétales à partir de leurs caractéristiques anatomiques et morphologiques

1.2.2- Acquérir des connaissances générales sur les végétaux permettant de justifier les techniques de plantation à mettre en œuvre

1.2.3- Acquérir des connaissances générales sur les végétaux permettant de justifier les choix de végétaux adaptés aux territoires et aux situations

► Objectif 2 : Réaliser en sécurité, à partir de consignes, des opérations de mise en place de végétaux

2.1- Identifier et réaliser les techniques de plantation

2.1.1- Reconnaître les principales modalités de normalisation et de conditionnement des végétaux de pépinières

2.1.2- Connaître les différentes méthodes culturales

2.1.3- Effectuer les travaux de plantations

2.2- Mettre en œuvre les techniques des engazonnements

2.2.1- Réaliser la préparation des sols

2.2.2- Mettre en place un semis ou un engazonnement

► Objectif 3 : Mettre en œuvre en sécurité, à partir de consignes, des réalisations paysagères

3.1- Mettre en œuvre les techniques d'aménagements des infrastructures d'un espace paysager

3.1.1- Reconnaître et préparer les principaux matériaux, outils, matériels et fournitures

3.1.2- Réaliser des travaux d'implantations simples (traçages, piquetages) à l'aide d'outils topographiques

3.1.3- Effectuer des travaux de terrassement

3.2 Mettre en œuvre des matériaux de construction paysagère

3.2.1 Effectuer des travaux de constructions paysagères (dallages, pavages, gabions, murets, ...)

3.2.2 Réaliser l'installation des équipements et des réseaux (arrosage, eaux pluviales, eaux usées, ...)

3.2.3 Assurer le tri et l'enlèvement des déchets de chantier

MP4

Travaux d'entretiens paysagers

Objectif général du module :

A partir de consignes, mettre en œuvre les opérations techniques relatives à la réalisation de travaux d'entretiens paysagers en toute sécurité.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module est centré sur l'acquisition de compétences professionnelles permettant aux élèves d'intervenir sur des espaces paysagers jardinés ou naturels. Il permet d'identifier les opérations techniques d'entretien des végétations ou des infrastructures et de faire acquérir les savoir-faire et les connaissances nécessaires à la réalisation de ces opérations techniques. La mise en œuvre de l'enseignement de ce module s'appuie sur les différents types d'opérations d'entretien mobilisés en fonction des espaces concernés, espaces jardinés ou naturels, adaptés au territoire et dans un contexte de transition agro-écologique. Chaque établissement, en fonction de son territoire et de ses propres espaces paysagers, développe un enseignement adapté au contexte local.

Le jardinier ou l'ouvrier paysagiste, conformément à des consignes données, est responsable de la mise en œuvre des activités et des espaces qui lui sont confiés dans le cadre d'un chantier d'entretien défini. En fonction du chantier, il identifie les activités, prépare et vérifie les matériels, les outils, nécessaires au chantier et à la sécurité. Il organise son travail dans le respect des règles de sécurité, de l'environnement et de la législation.

Il est impératif de s'appuyer au maximum sur des situations concrètes (travaux pratiques, travaux dirigés, visites, suivis, chantiers écoles, ...). Le module est conduit à partir de situations pratiques qui doivent occuper une place essentielle dans la formation. Les situations d'étude devront privilégier le contexte professionnel local pour permettre des observations et des activités pratiques variées dans des situations elles aussi variées (parcs ou réserves naturels, jardins à la française, à l'anglaise, jardin potager, minéral, jardin conduit en conventionnel ou en biologique, gestion différenciée etc.) Le site de l'établissement, ses espaces paysagers ou son exploitation agricole (voire un verger ou un potager pédagogique), constituent des supports privilégiés pour l'enseignement de ce module.

La mise en œuvre de l'enseignement intègre les notions abordées en biologie-écologie (connaissance du végétal, physiologie), en physique-chimie (entités chimiques), en mathématiques (calculs usuels de dose, de surface, de densité...), en agronomie (matière organique) en sciences et techniques des équipements (connaissance du matériel, des installations, des équipements et des outils).

Ce module amène l'apprenant à assurer différentes activités liées à l'entretien des espaces. Ainsi, à partir de consignes données, il doit être capable de mobiliser des ressources cognitives pour réaliser des opérations techniques. Plus ou moins polyvalent selon la diversité des activités qui lui sont confiées, l'apprenant doit savoir s'adapter à des conditions d'exercice variées et ce, en organisant son poste de travail, en développant de l'autonomie tout en rendant compte.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Réaliser en sécurité, à partir de consignes, les tâches d'un chantier d'entretien de végétaux
- ▶ Objectif 2- Identifier et réaliser en sécurité les tâches d'entretien des infrastructures paysagères

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Réaliser en sécurité, à partir de consignes, les tâches d'un chantier d'entretien de végétaux**

1.1- Identifier les structures végétales et les caractéristiques du chantier

- 1.1.1- Reconnaître les espèces végétales protégées, invasives, toxiques ou indésirables de son espace d'intervention
- 1.1.2- Repérer les différents stades de développement pour intervenir de façon pertinente sur le végétal
- 1.1.3- Repérer les zones à risques

1.2- Réaliser les différentes tâches relatives à l'entretien des structures végétales

- 1.2.1- Identifier et préparer les outils et EPI nécessaires à la réalisation du chantier
- 1.2.2- Adapter les interventions au mode de gestion spécifique appliqué à l'espace
- 1.2.3- Réaliser des travaux d'amélioration du sol
- 1.2.4- Effectuer des travaux de tailles, de tonte, de débroussaillage et l'enlèvement des déchets

► **Objectif 2 : Réaliser en sécurité l'entretien et la maintenance des infrastructures paysagères**

2.1- Identifier les caractéristiques des infrastructures des chantiers d'entretien

- 2.1.1- Connaître les matériaux et leurs caractéristiques (réseaux, voirie, mobiliers, ...).
- 2.1.2- Identifier et préparer les outils, EPI et matériels, nécessaires aux opérations d'entretien

2.2- Réaliser en sécurité les travaux d'entretien et de maintenance des espaces paysagers

- 2.2.1- Assurer les opérations de maintenance courante sur les réseaux
- 2.2.2- Effectuer des réparations simples sur les installations et mobiliers divers (bois ou fer)
- 2.2.3- Assurer les travaux de propreté d'espaces aménagés ou d'espaces naturels

2.3- Assurer le tri et l'enlèvement des déchets